

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné, par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité :

QU'à la séance extraordinaire du 8 mai 2018 qui se déroulera à 20 h 00 à l'édifice municipal au 284 boulevard Nilus-Leclerc, le conseil déposera le rapport financier et le rapport du vérificateur de la Municipalité de L'Islet pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017.

DONNÉ À L'ISLET, ce 2^e jour du mois de mai de l'an deux mil dix-huit.



Colette Lord,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Colette Lord, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de L'Islet certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public annonçant le dépôt des états financiers 2017 :

- au bureau de la Municipalité de L'Islet;
- à l'église Notre-Dame-de-Bonsecours;
- à l'église de Saint-Eugène.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2^e jour du mois de mai de l'an deux mil dix-huit.



Colette Lord,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière